

Non à la Loi travail, non à la précarité à l'Université

La loi Travail veut institutionnaliser la précarité, donner les pleins pouvoirs au patronat, isoler les travailleur.se.s et empêcher la contestation des injustices et des inégalités.

Les docteur.e.s non-titulaires et les doctorant.e.s des universités françaises sont quotidiennement confronté.e.s à cette précarité, à cette exploitation et à cet isolement. Elles et ils vivent souvent sans contrat de travail, sont payé.e.s des mois après la fin de leur mission, ont parfois des charges de cours annulées au dernier moment, sont soumis.e.s à des statuts multiples, sont sans perspective de stabilisation, font souvent « le sale boulot » pour leur laboratoire ou leur département de rattachement, etc.

Cette situation est collective. C'est un système organisé et généralisé de gestion d'une main-d'œuvre précaire sous pression et soumise à de la promesse de titularisation. Si chaque situation peut paraître différente, nous partageons tou.te.s une même réalité : celle de la précarité universitaire. En définitive, les doctorant.e.s et docteur.e.s non-titulaires expérimentent ce que la loi travail prépare pour l'ensemble du salariat. C'est pourquoi nous nous joignons aujourd'hui au mouvement contre ce texte.

**ASSEMBLÉE DES ENSEIGNANT.E.S
ET CHERCHEUR.E.S PRECAIRES**

à l'Université Paris 8

30 MARS 2016, 15H

rendez-vous dans le hall

Pour nous contacter :
contact@precairesesr.fr

Discutons des revendications à porter et des actions à mener ensemble !

LE RESPECT DE NOS DROITS FONDAMENTAUX DE TRAVAILLEUR.SE.S :

Mensualisation immédiate des salaires des vacataires, accès à la prime de précarité, droit au chômage et au RSA pour tou.te.s, augmentation de la rémunération horaire des vacataires, exonération des frais d'inscription (qui revient à devoir payer notre propre employeur), transparence sur les ouvertures de postes afin de combattre les logiques d'entre-soi, application de la loi Sauvadet sur les titularisations.

UN STATUT POUR LES NON-TITULAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE :

Au delà de ces mesure d'urgence, il est nécessaire de réfléchir à un nouveau statut d'enseignant.e non-titulaire pour empêcher la précarisation.

RENOUER AVEC UN PROJET EMANCIPATEUR POUR LES TRAVAILLEUR.SE.S ET L'ESR :

Cela signifie reposer la question de la gratuité de l'entrée à l'Université pour tou.te.s, s'opposer à l'évaluation systématique des enseignant.e.s-chercheur.e.s, rejeter le projet de réforme du doctorat qui relègue la recherche au second plan, repenser enfin l'Université que nous voulons.

Les enseignant.e.s et chercheur.e.s non-titulaires sont des enseignant.e.s et chercheur.e.s à part entière!

C'est maintenant ou jamais !

Précaires de l'enseignement supérieur et de la recherches, unissons-nous !

Nous aussi #OnVautMieuxQueCa!